

# B - M O N T H E R M É

« Valorisation des belvédères emblématiques du territoire »

I / LES BOUCLES DE MEUSE, DES SITES D'EXCEPTION : 129

II / AMÉNAGEMENT DES AIRES D'ACCUEIL : 141



# Les boucles de Meuse, des paysages d'exception



Carte de Cassini fin XVIIIème,



Monthermé, l'ensemble du foncier urbanisable de la terrasse alluviale a été investi (hors pentes et zones rocheuses).



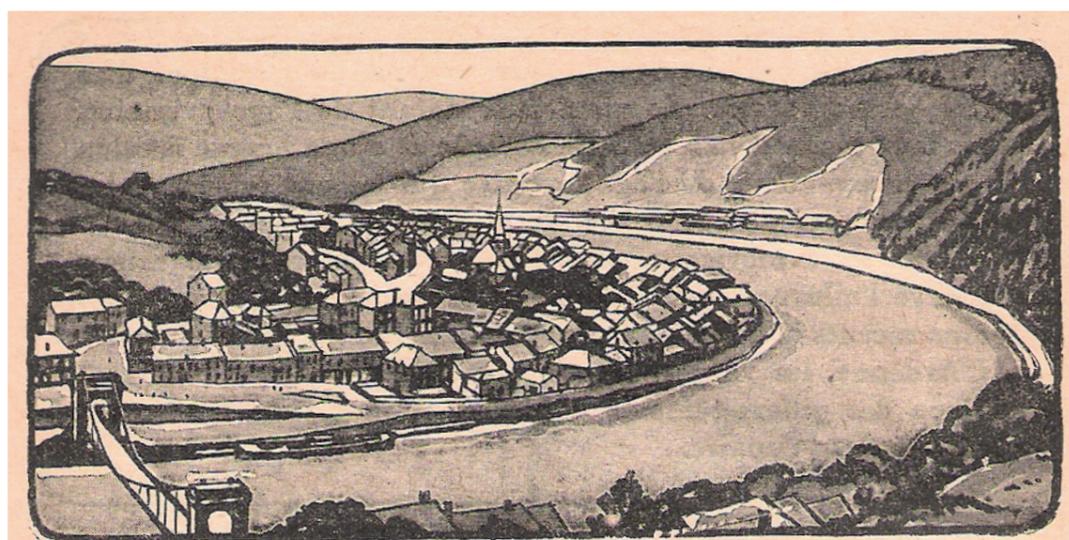


Boucle de Monthermé à partir de la Roche à 7 heures. Quartier de Laval-Dieu et confluent Meuse - Semoy ci-dessous .



# Les boucles de Meuse, sites d'exception

LA GÉOGRAPHIE DES BOUCLES DE MEUSE, UN CÉLÈBRE CAS D'ÉCOLE.



LA VALLÉE DE LA MEUSE A MONTHERMÉ

La Meuse traverse le plateau ardennais par une vallée profonde, aux méandres admirablement dessinés. En voici un, avec la ville de Monthermé sur la partie convexe, à pente douce; les rues ont épousé la forme générale demi-circulaire du méandre; la rive concave est abrupte, boisée; elle laisse peu de place aux habitations.



La boucle de la Meuse à Monthermé (ARDENNES).

La Meuse décrit à travers l'Ardenne de nombreux méandres favorables à l'établissement des villes. Monthermé est installé dans une de ces boucles qui forme une défense naturelle.

Sources : Géographie atlas - F.Pinardel -  
Edition des Ecole -1958

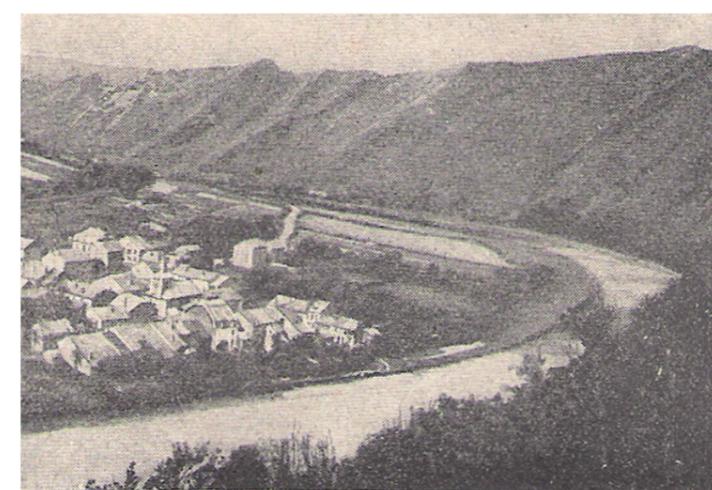


Fig. 2. — LES CÔTES ET LA VALLÉE DE LA MEUSE  
A LAIFOUR (LORRAINE). (Phot. Lévy.)

Sources : Géographie France - J.Brunhes -  
Hatier 1947

# Les boucles de Meuse, sites d'exception

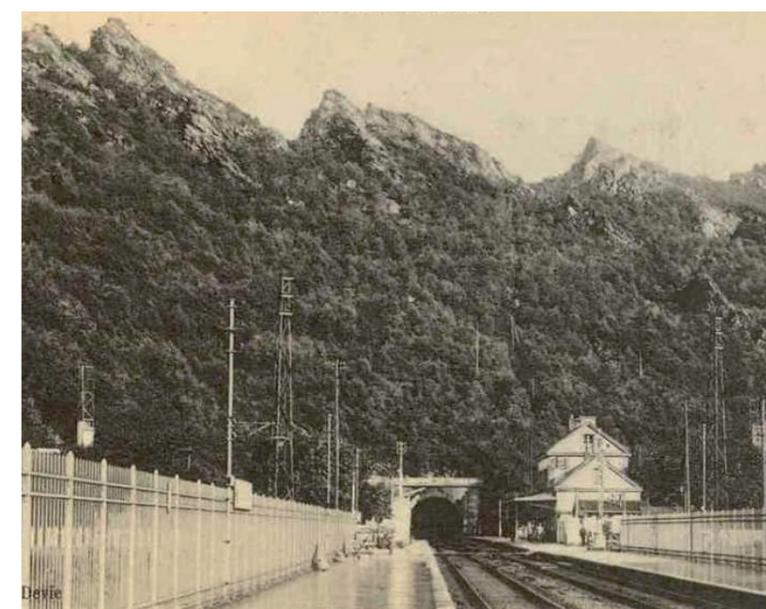
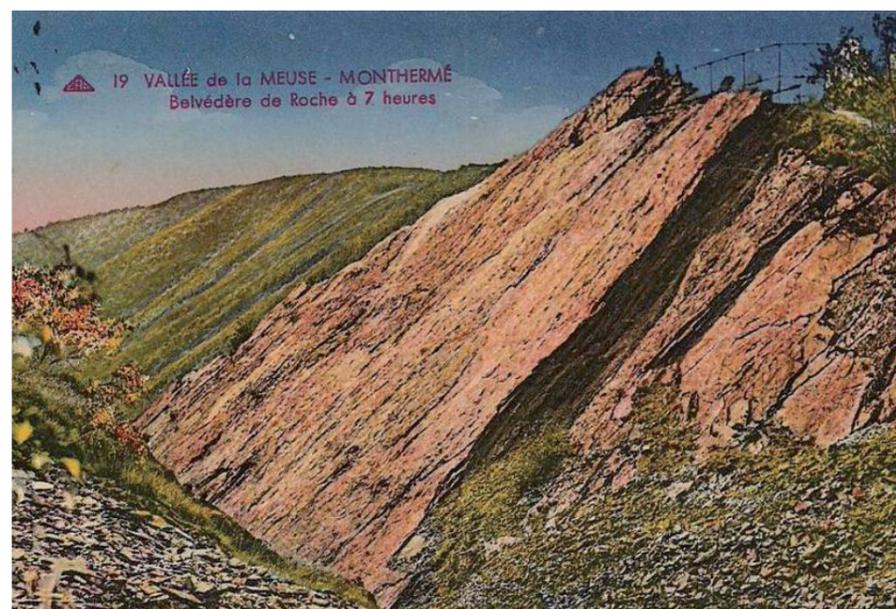
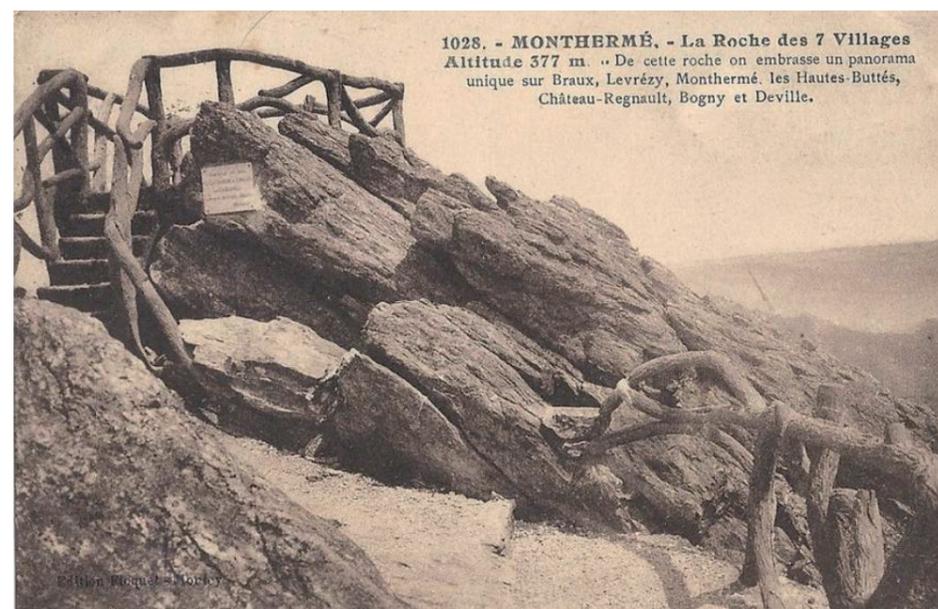
*La vallée de la Meuse, ses méandres et ses défilés rocheux, sont reconnus comme étant les sites les plus forts et originaux du département des Ardennes* (source : Les Ardennes, vers une politique des paysages - CG08 -2000).

De nombreux belvédères ont été aménagés au début du 20<sup>ème</sup> siècle, ils ont alors contribué à valoriser l'image de pittoresque et de sauvage du territoire des Ardennes en offrant à la vue des vues époustouflantes et sublimes sur les défilés rocheux.

## DES SITES D'EXCEPTION ET DES CAS D'ÉCOLE



La grande quantité de cartes postales produite entre 1860 et 1914 témoigne de l'essor touristique majeur dans les Ardennes à cette époque.





# Les belvédères et l'accueil du public

## **CONSTAT :**

Aujourd'hui ces points de vues ont vieillis, souvent l'élargissement des routes conjugué à l'accélération de la vitesse ont réduit ces belvédères à une portion congrue.

L'accueil sur les sites n'est pas organisé ni formalisé, les sites sont trop souvent confidentiels, la signalétique est déficiente ou peu lisible.

Les sites en belvédères sont pour certains désaffectés et souffrent d'un déficit de gestion.

La signalétique annonçant à distance la présence d'un belvédère et guidant le visiteur est très souvent déficiente ou dégradée.

Les aires d'accueil sont notamment aménagés de façon sommaire, absence de panneaux d'accompagnement (orientation, lecture du paysage,...).

## **UNE BANALISATION DES BELVÉDÈRES**



Point de vue aujourd'hui, un espace peu accueillant malgré la qualité de la vue sur les méandres de Revin.



Joigny : «Rocher des Grands Ducs» , l'aire de stationnement mériterait d'être identifié et organisé.



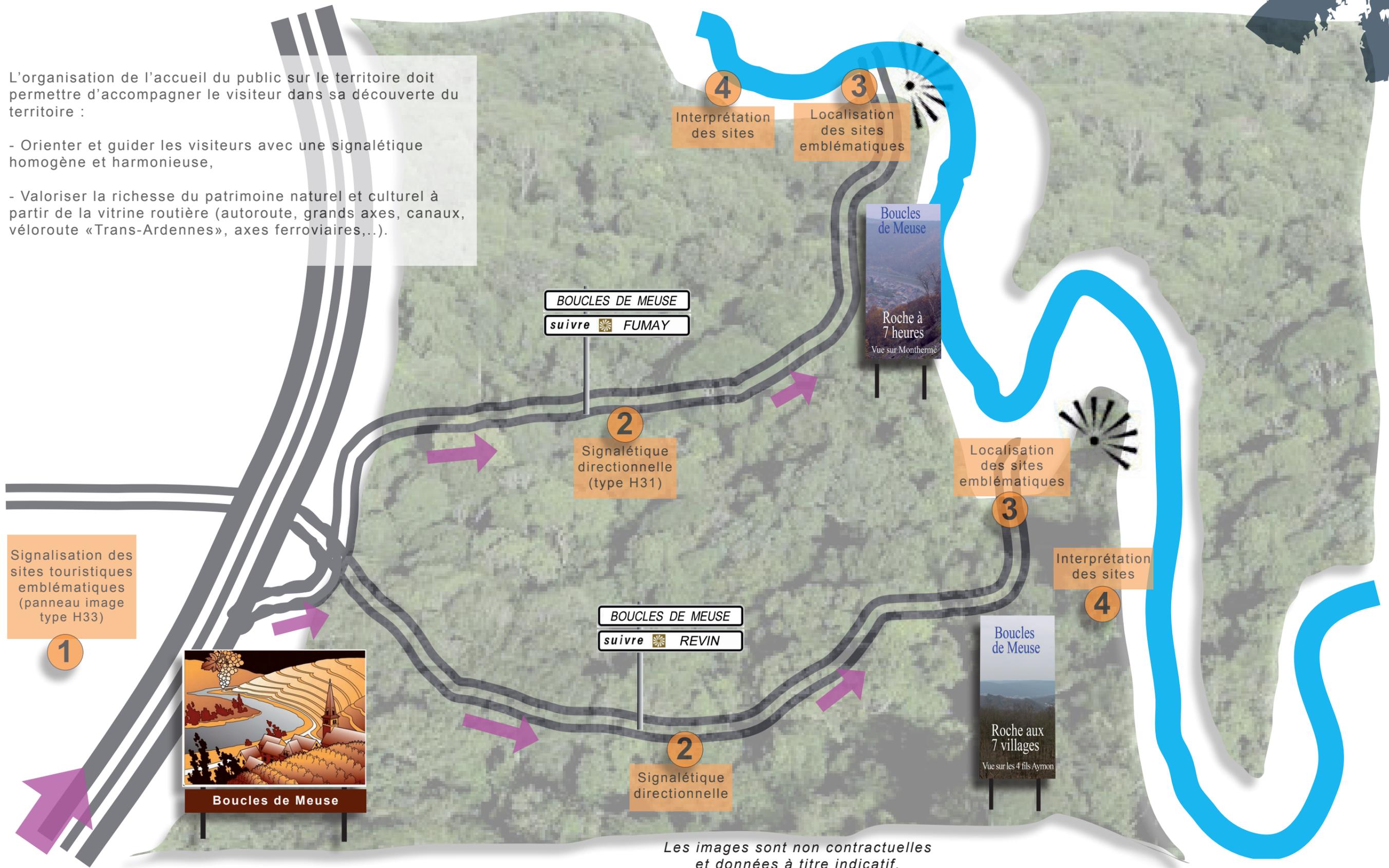
Signalétique vieillissante à Revin.



# Les belvédères et l'accueil du public

L'organisation de l'accueil du public sur le territoire doit permettre d'accompagner le visiteur dans sa découverte du territoire :

- Orienter et guider les visiteurs avec une signalétique homogène et harmonieuse,
- Valoriser la richesse du patrimoine naturel et culturel à partir de la vitrine routière (autoroute, grands axes, canaux, véloroute «Trans-Ardennes», axes ferroviaires,...).



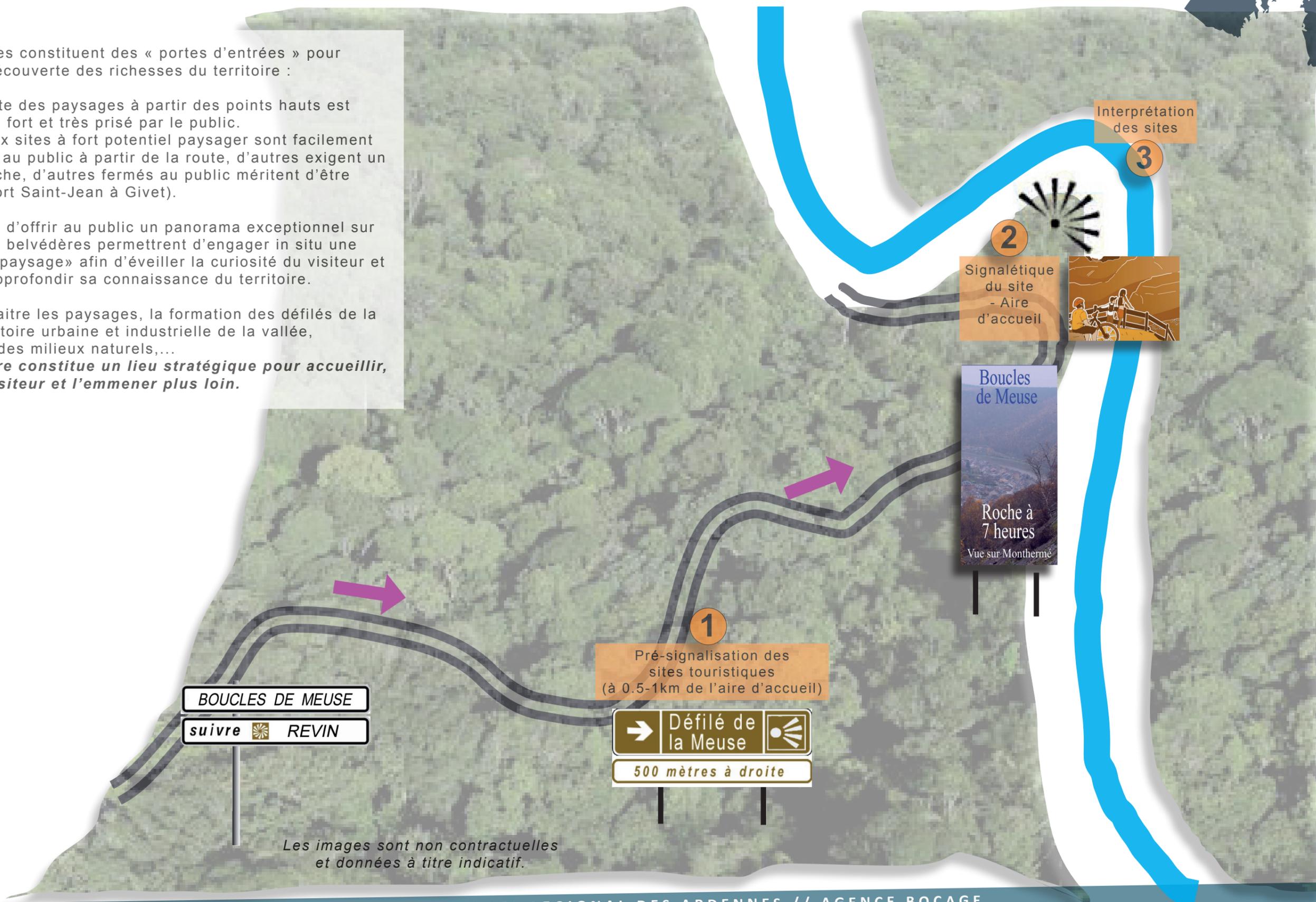
Les images sont non contractuelles et données à titre indicatif.



# Les belvédères et l'accueil du public

Les belvédères constituent des « portes d'entrées » pour inviter à la découverte des richesses du territoire :

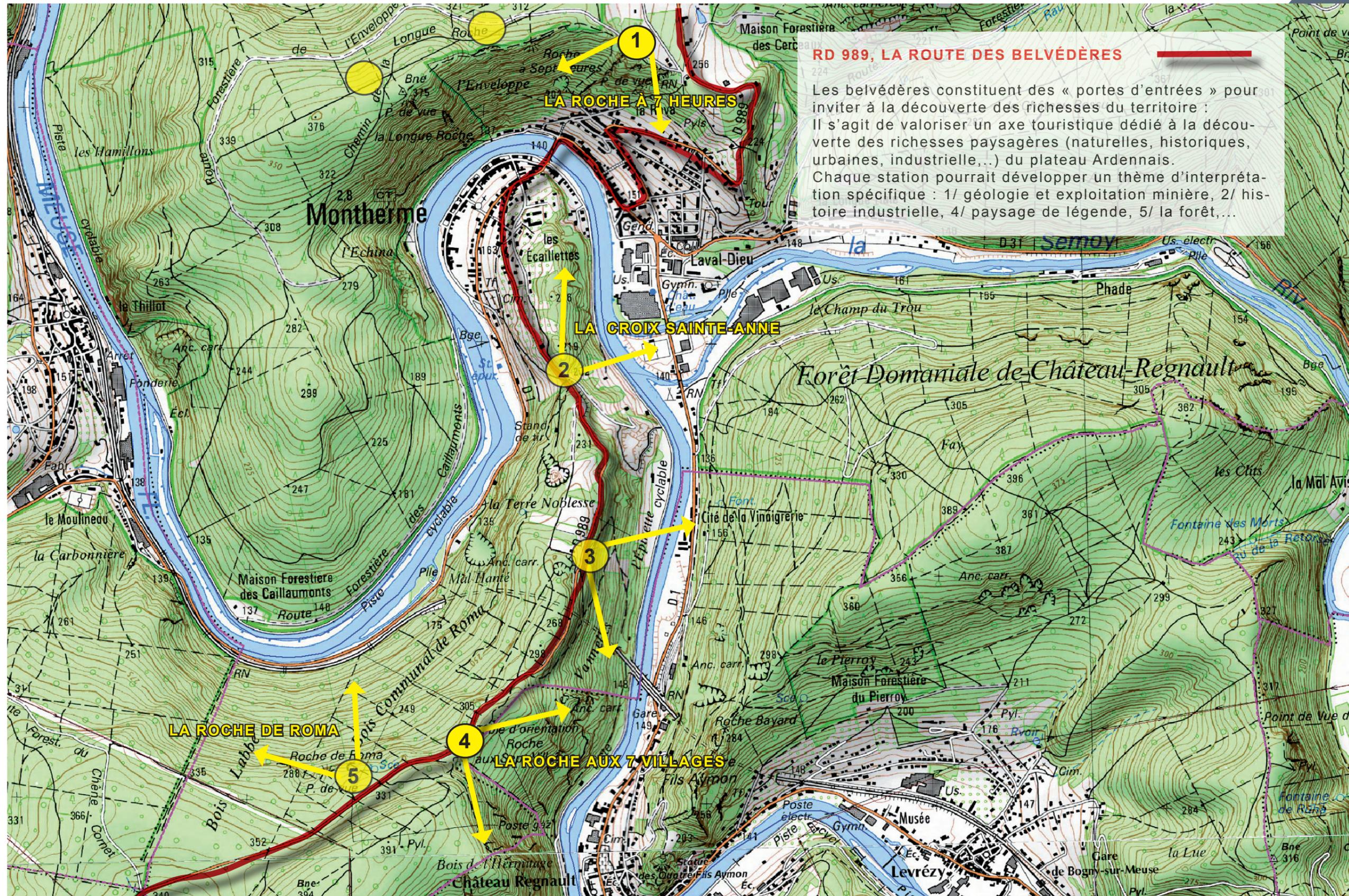
- la découverte des paysages à partir des points hauts est un élément fort et très prisé par le public. De nombreux sites à fort potentiel paysager sont facilement accessibles au public à partir de la route, d'autres exigent un peu de marche, d'autres fermés au public méritent d'être valorisés (fort Saint-Jean à Givet).
  - Outre le fait d'offrir au public un panorama exceptionnel sur la vallée les belvédères permettent d'engager in situ une « lecture du paysage » afin d'éveiller la curiosité du visiteur et l'inviter à approfondir sa connaissance du territoire.
  - Mieux connaître les paysages, la formation des défilés de la Meuse, l'histoire urbaine et industrielle de la vallée, la richesse des milieux naturels,...
- Le belvédère constitue un lieu stratégique pour accueillir, initier le visiteur et l'emmener plus loin.**



Les images sont non contractuelles et données à titre indicatif.



# Aménagement des aires d'accueil





# Aménagement des aires d'accueil

## 1 « LA ROCHE À SEPT HEURES »



Monthermé : site de la «Roche à 7 heures».

# Aménagement des aires d'accueil

## 1 « LA ROCHE À SEPT HEURES »

UNE AIRE D'ACCUEIL PEU PERCEPTIBLE, NON SIGNALÉE À DISTANCE



Monthermé : approche du site de la «Roche à 7 heures» en venant d'Hargnies.



Monthermé : approche du site de la «Roche à 7 heures» en venant de Monthermé.

# Aménagement des aires d'accueil

## 1 « LA ROCHE À SEPT HEURES »

UNE AIRE D'ACCUEIL NON AMÉNAGÉE



Monthermé : la «Roche à 7 heures», accès au site.



Monthermé : la «Roche à 7 heures», parking aménagé sommairement. Stationnement partagé avec l'auberge «Chez Claude» et les randonneurs.

# Aménagement des aires d'accueil

## 1 « LA ROCHE À SEPT HEURES »

UNE ORGANISATION ANARCHIQUE DE L'AIRE D'ACCUEIL



Aire de stationnement et accès au site.



Chêne remarquable fragilisé par le stationnement des véhicules sous son houppier.



Le chêne sert de giratoire pour les véhicules utilisant le parking.

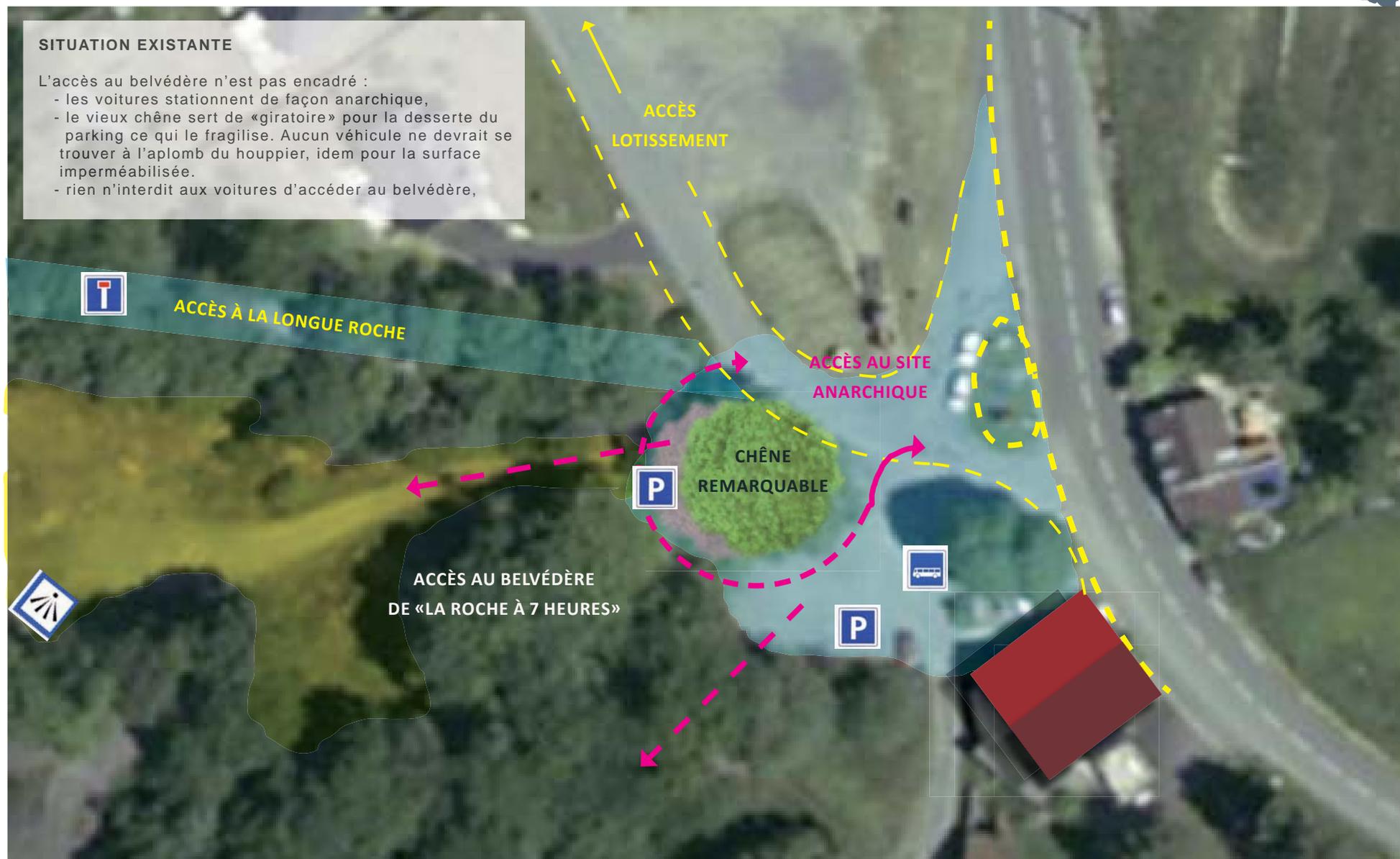
# Aménagement des aires d'accueil

## 1 « LA ROCHE À SEPT HEURES »

### SITUATION EXISTANTE

L'accès au belvédère n'est pas encadré :

- les voitures stationnent de façon anarchique,
- le vieux chêne sert de « giratoire » pour la desserte du parking ce qui le fragilise. Aucun véhicule ne devrait se trouver à l'aplomb du houppier, idem pour la surface imperméabilisée.
- rien n'interdit aux voitures d'accéder au belvédère,

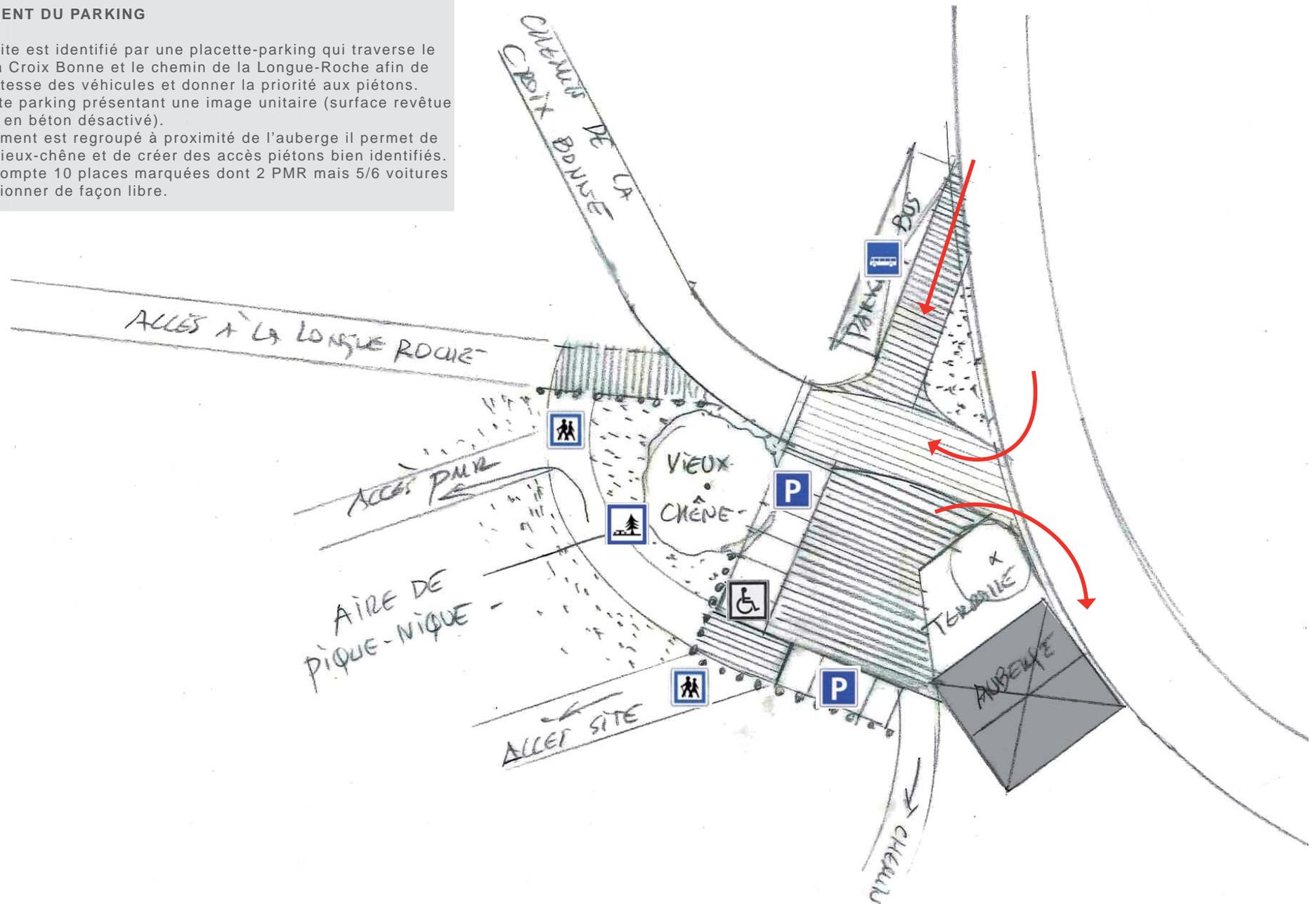


# Aménagement des aires d'accueil

## AMÉNAGEMENT DU PARKING

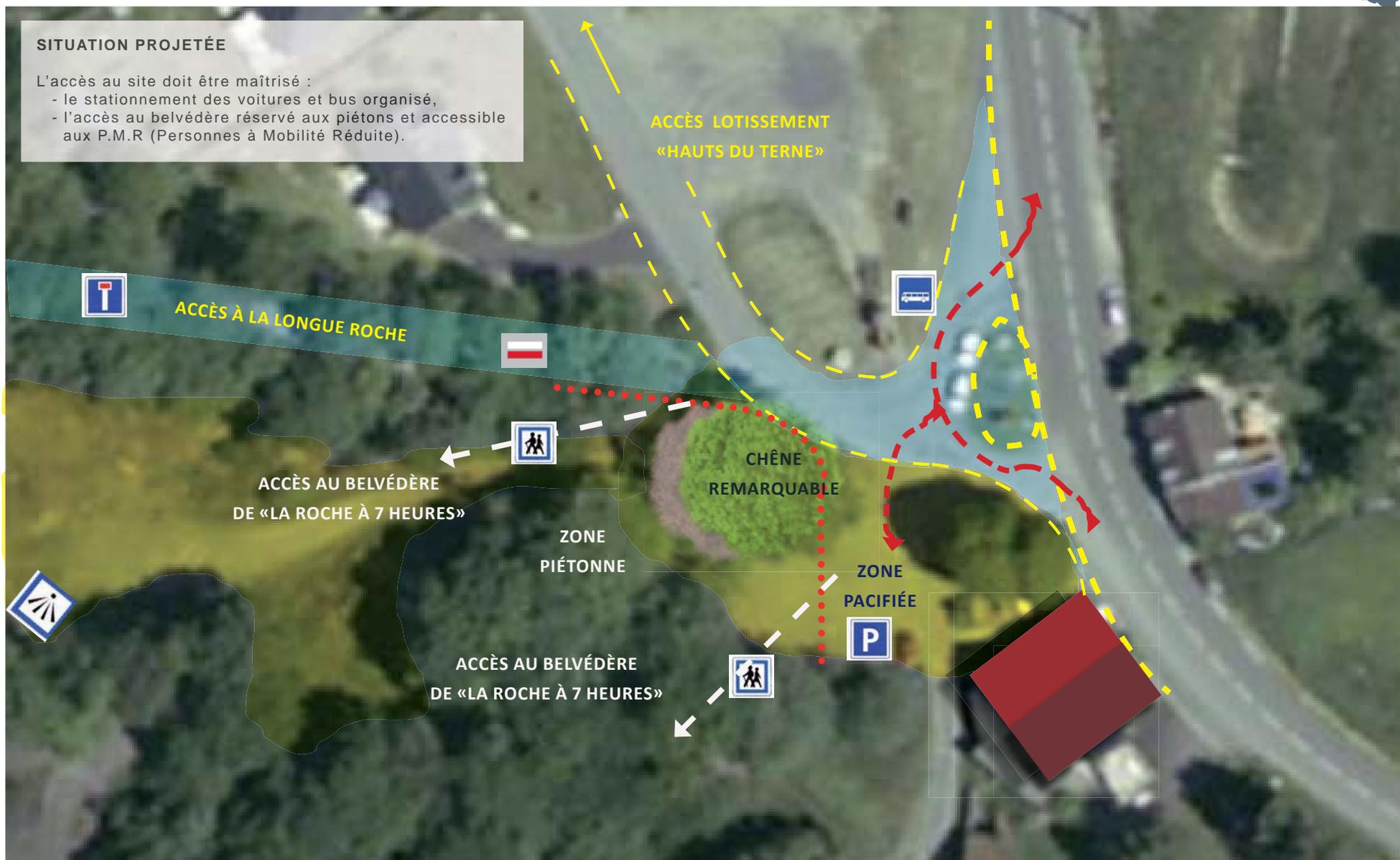
L'accès au site est identifié par une placette-parking qui traverse le chemin de la Croix Bonne et le chemin de la Longue-Roche afin de pacifier la vitesse des véhicules et donner la priorité aux piétons. Cette placette parking présentant une image unitaire (surface revêtue de pavés ou en béton désactivé).

Le stationnement est regroupé à proximité de l'auberge il permet de dégager le vieux-chêne et de créer des accès piétons bien identifiés. Le parking compte 10 places marquées dont 2 PMR mais 5/6 voitures peuvent stationner de façon libre.



# Aménagement des aires d'accueil

## 1 « LA ROCHE À SEPT HEURES »



# Aménagement des aires d'accueil

IMAGES DE RÉFÉRENCES : CHARTE REVÊTEMENTS ET SIGNALÉTIQUE



Caniveau en granit.



Résine ou enrobé coloré



# Aménagement des aires d'accueil

EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL

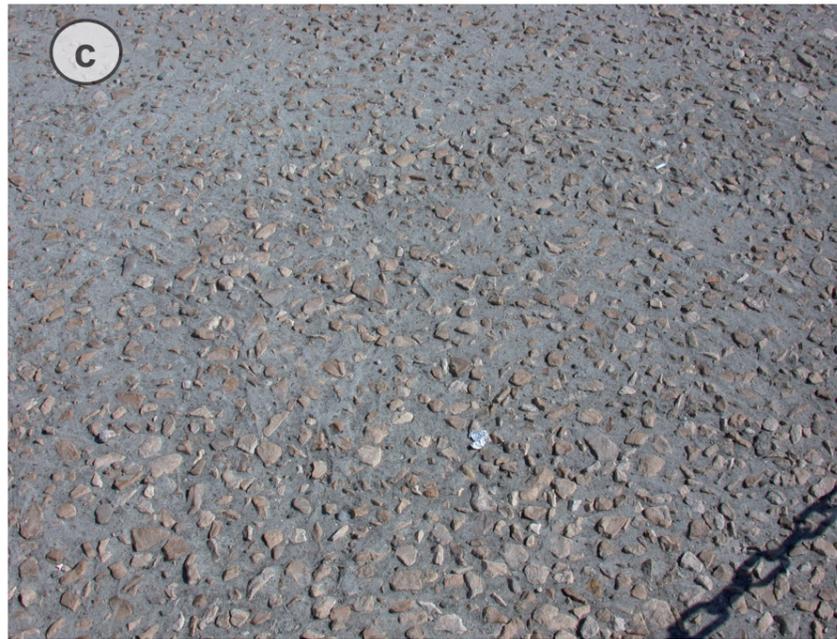
(suivant une charte d'aménagement commune aux différents sites)



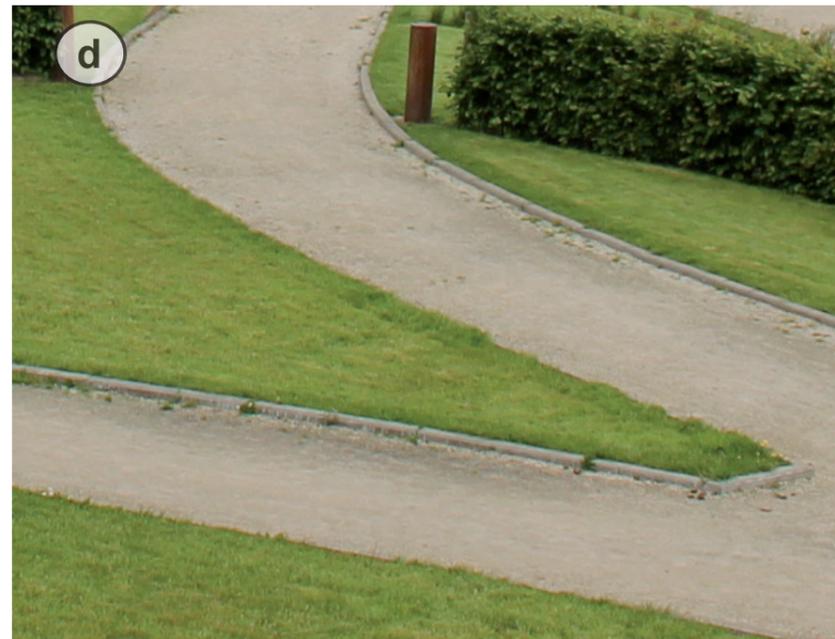
## Objectifs de l'aménagement :

- pré-signaliser la présence des «halte-belvédères» pour permettre aux automobilistes d'anticiper l'arrêt,
- organiser le stationnement, matérialiser la halte de façon lisible, valorisante et unitaire (charte commune),
- renforcer si nécessaire la sécurité des usagers (traversées piétonnes, confortement des trottoirs,...),
- Interpréter les paysages (si le belvédère n'est pas équipé).

# Aménagement des aires d'accueil



Parking en béton désactivé ou enrobé gravillonné ou enrobé coloré.



Allée en stabilisé.



Voie en impasse vers la Longue Roche en pavés.



Aire de pique-nique

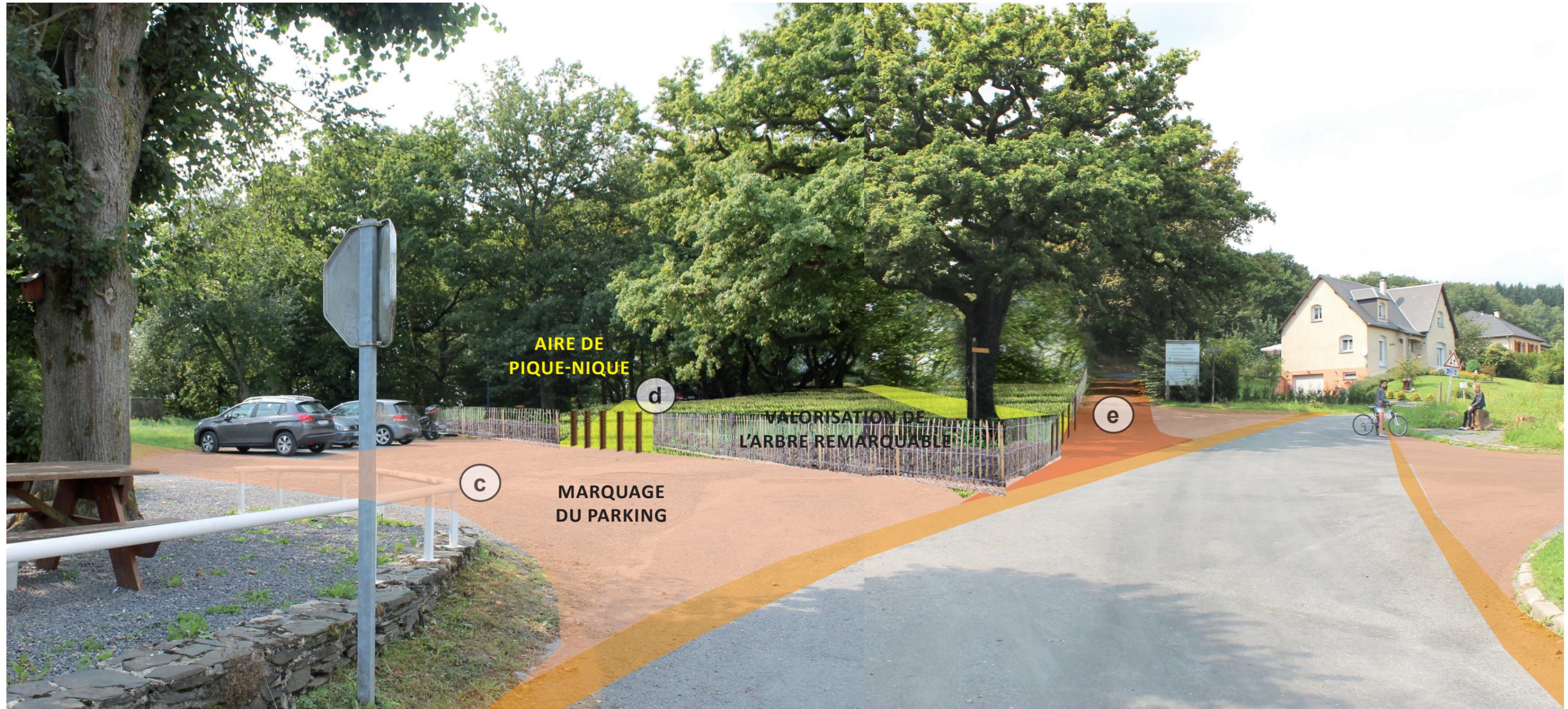


Protection et valorisation du chêne remarquable.

# Aménagement des aires d'accueil

EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL

(suivant une charte d'aménagement commune aux différents sites)





# Aménagement des aires d'accueil

## 1 « LA ROCHE À SEPT HEURES »

UNE GESTION DES TRANSITIONS ENTRE LE PARKING ET LE SITE



Passage sans transition du parking au site en belvédère.



Le site est aménagé de façon sobre mais suffisant.



# Aménagement des aires d'accueil

## 1 « LA ROCHE À SEPT HEURES »

UN PANORAMA REMARQUABLE SUR LES BOUCLES DE MONTHERMÉ



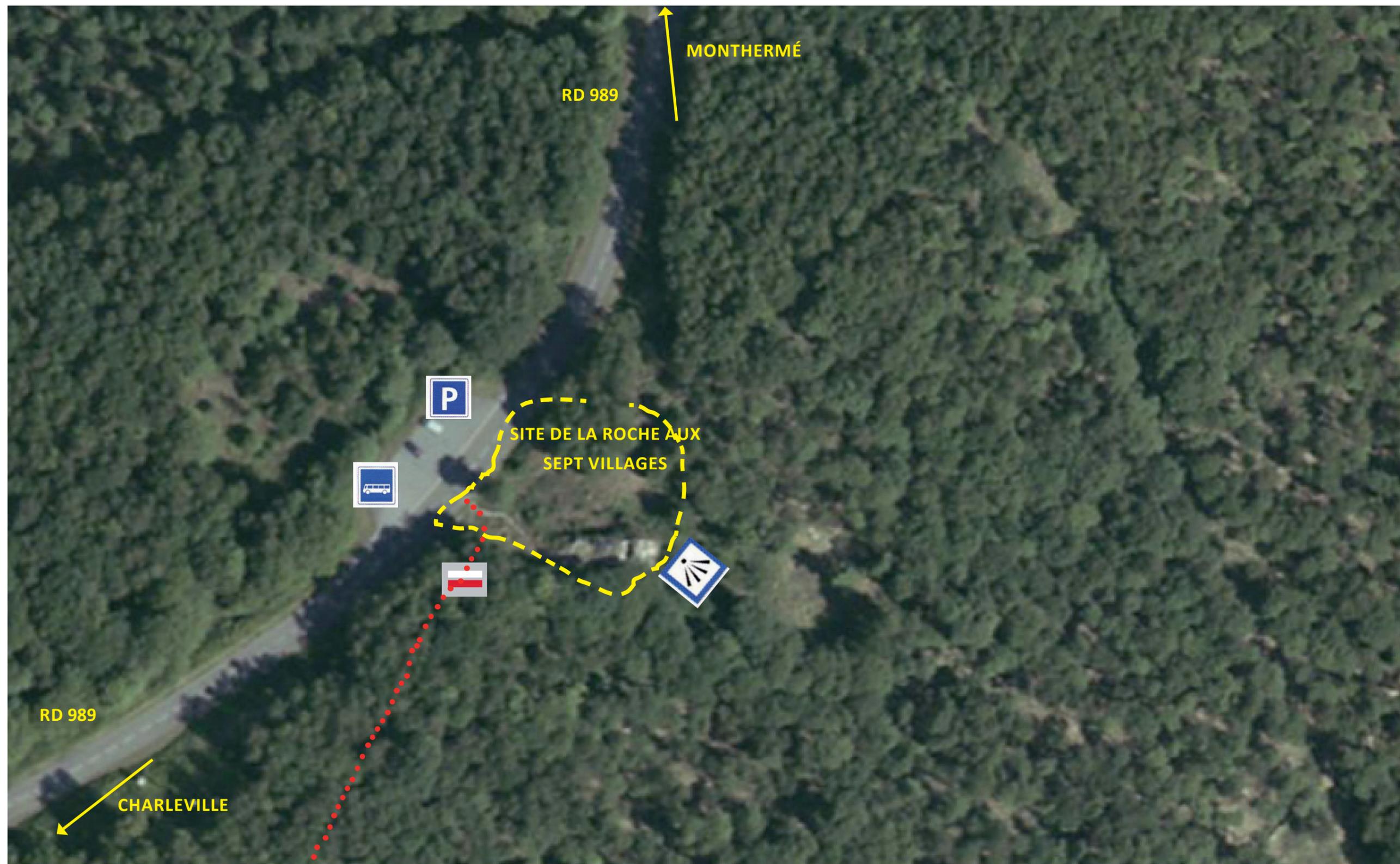
Aménagement du belvédère et panneaux d'interprétation de qualité (géologie et paysage).





# Aménagement des aires d'accueil

## 4 « LA ROCHE AUX SEPT VILLAGES »



Monthermé : site de la «Roche aux sept villages»

# Aménagement des aires d'accueil

## 4 - « LA ROCHE AUX SEPT VILLAGES »

UNE AIRE D'ACCUEIL PEU PERCEPTIBLE, NON SIGNALÉE À DISTANCE



Approche du site de la «Roche aux sept villages» en venant de Monthermé.



Approche du site de la «Roche aux sept villages» en venant de Charleville.

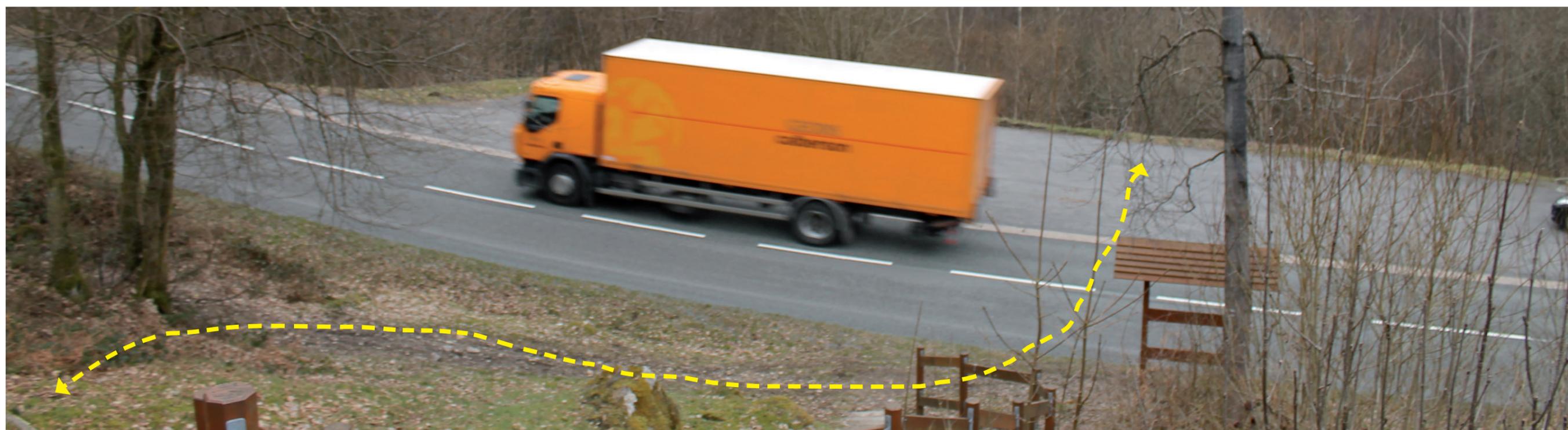
# Aménagement des aires d'accueil

## 4 - « LA ROCHE AUX SEPT VILLAGES »

UNE AIRE D'ACCUEIL NON AMÉNAGÉE



Monthermé : la «Roche aux 7 villages», traversée piétonne périlleuse entre le parking et le site.



La «Roche aux sept villages», parking aménagé sommairement.



# Aménagement des aires d'accueil

## 4 - « LA ROCHE AUX SEPT VILLAGES »

PRÉ-SIGNALISATION DE L'AIRE D'ACCUEIL



Approche du site de la «Roche aux sept villages» en venant de Monthermé.

# Aménagement des aires d'accueil

## 4 - « LA ROCHE AUX SEPT VILLAGES »

IMAGES DE RÉFÉRENCES : CHARTE REVÊTEMENTS ET SIGNALÉTIQUE



Placette en pavés de grès.



Traversée piétonne (résine imprimée ou bande blanche standard suivant normes du CG 08).



Caniveau en granit.



Balisage de la traversée piétonne.



Muret en phyllades de schiste.



Parking en béton désactivé ou enrobé gravillonné (suivant option financière haute ou basse).

# Aménagement des aires d'accueil

## 4 - « LA ROCHE AUX SEPT VILLAGES »

EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL

(suivant une charte d'aménagement commune aux différents sites)



### Objectifs de l'aménagement :

- pré-signaliser la présence des « halte-belvédères » pour permettre aux automobilistes d'anticiper l'arrêt,
- organiser le stationnement, matérialiser la halte de façon lisible, valorisante et unitaire (charte commune),
- renforcer si nécessaire la sécurité des usagers (traversées piétonnes, confortement des trottoirs,...),
- Interpréter les paysages (si le belvédère n'est pas équipé).



# Aménagement des aires d'accueil

## 4 - « LA ROCHE AUX SEPT VILLAGES »

### LE BELVÉDÈRE



La «Roche aux sept villages» , une vue saisissante sur le site des «4 fils Aymon»

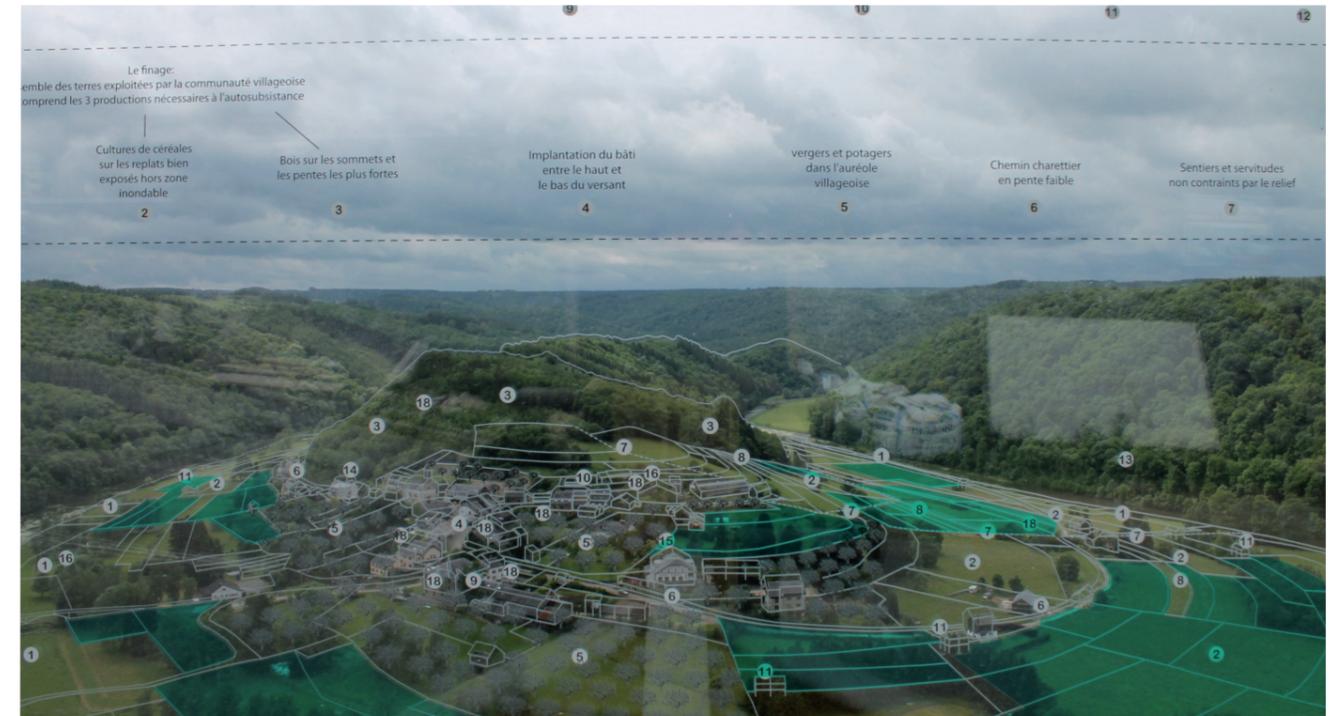


Garde-corps en «rocaille» très bien restauré.



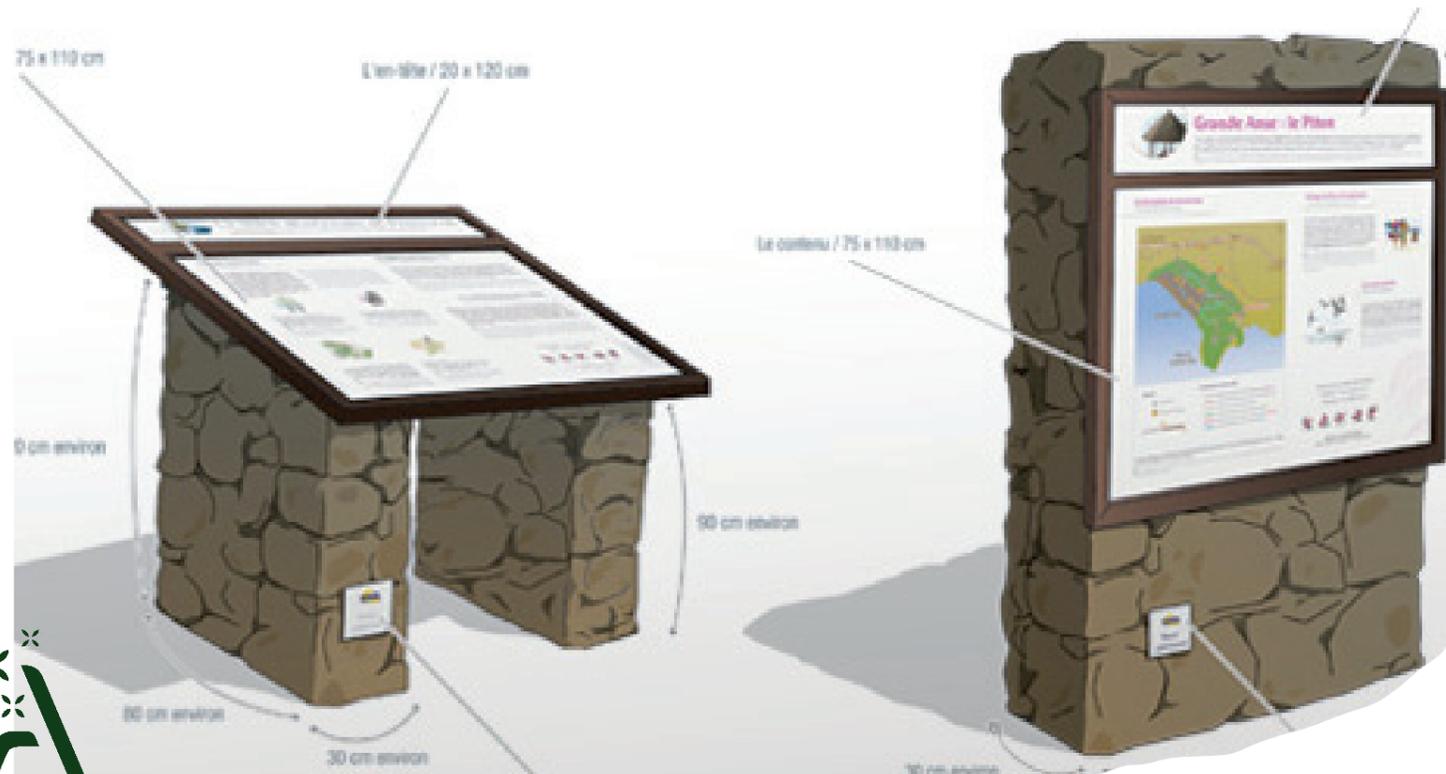
# Aménagement des aires d'accueil

## LECTURE DE PAYSAGE DES BOUCLES DE LA SEMOIS À PARTIR DE ROCHEHAUT (B).



# Aménagement des sites d'interprétation

LES BELVÉDÈRES, DES LIEUX D'EXCELLENCE PROPICES À DE PASSIONNANTES INTERPRÉTATIONS DES PAYSAGES.



# Valoriser la route paysagère



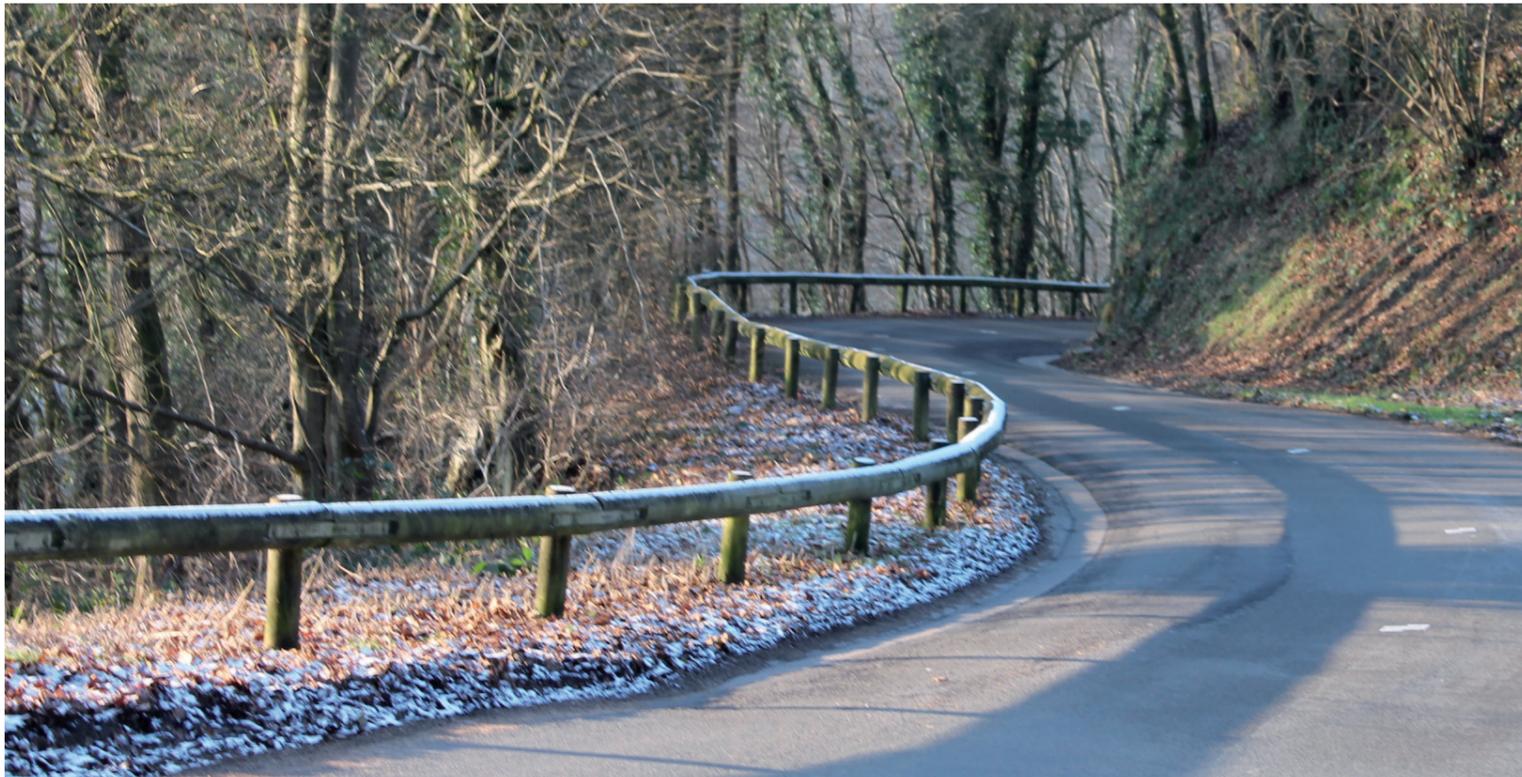
La route mériterait une valorisation des accotements.



# Valoriser la route paysagère



Valorisation des ambiances forestières.



# Estimation globale

<p><b>COÛT PRÉVISIONNEL D'AMÉNAGEMENT</b> (Fourchette de coût)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action de signalétique, présignalisation et signalisation des belvédères in situ,</li> <li>- Aménagement des aires d'accueil (revêtement, mobilier, plantations,..)</li> <li>- Action de sécurité (traversées piétonnes et signalisation,..),</li> <li>- Action pédagogique (signalétique d'interprétation),..</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- entre 5000€ et 50 000€ /u</li> <li>- entre 70€ et 100€ /m2</li> <li>- entre 70€ et 90€/ m2</li> <li>- env 5000€ /unité</li> </ul>
	<p>Le coût d'un aménagement peut être très variable suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les caractéristiques des sites qui requièrent des interventions à ajuster en terme de sécurité (nécessité ou non de traversée piétonne, de garde-corps, ..), surface de l'aménagement à réaliser, le niveau de qualité de la signalétique d'interprétation,...</li> <li>- les ambitions de l'aménageur qui pourra être tenté de réaliser une action à minima pour des motifs financiers. Il ne faudra pas oublier de replacer le projet d'aménagement dans une stratégie d'ensemble qui propose d'utiliser les belvédères comme des vitrines du territoire et comme lieu d'accueil emblématique. Aussi les différents sites aménagés devront bénéficier d'une identification visuelle commune qui sera une combinaison entre une signalétique et un aménagement de qualité.</li> </ul>	<p>soit total entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 000€ (aménagement et signalétique minimale)</li> <li>- à plus de 100 000 E (avec mobilier, revêtements de sols, interprétation soignée,..).</li> </ul>